

# LA RÉVOLUTION

## EN ISÈRE

### ATELIER 1 : LA GRANDE PEUR EN DAUPHINÉ

Document 1 : extrait de la chronique de Jean-François Ollivet, maître-perruquier à Crémieu (juillet 1789), ADI, 1 J 372.

Quo Joutenis La nation M<sup>re</sup> gironi curé de Genieve  
yat assiste avec M<sup>re</sup> Thivonin son vicarie, M<sup>re</sup> de fleury  
notte, tout lu semble Représentent Les trois ordres  
asour que La deliberation a été faite tout le monde  
a signé. Le Corps de ville, a soupi ala maison de ville  
et Larambie d'air deux advoit tiffant. Le demanche  
13<sup>e</sup> juillet. Les habitant de Genieve ont prit La cocarde  
Blanc Rouge et bleu. Le jour La ont a Comandé a formé  
pas deliberation une garde d'ouvroide Le lundi 27<sup>e</sup> deuit  
ont at nommé les officiers, comme ont br menacé  
les seigneur ont pour cela qui ont et Statly pour  
Tourgoine, Le lundi 27<sup>e</sup> juillet 1789 a huit heures du soir  
marioya quat. nous avont été a Genieve, on à tort de  
plus terrible et La plus effroyable dans une nuit obscure  
on il pleuvait a Sto. au même instant arriva M<sup>re</sup> Laloze  
vicarie a vesillieu natte de Genieve a grande course de  
cheval tirant que Les mille hommes troupe de Savoy  
estoit entre les haies que La tour d'upin et Douvroind  
est a peu a Savoy, dans cet instant, le tonnerre a tonné  
sur toute La Lybie de Genieve, tout les Citoyens se sont  
est perdus, toute La ville est assés de foudre de foudre  
deversé de foudre de foudre de foudre en un mot tout  
tout leger don at peut trouie pour se défendre, ont  
fermé les porte de la ville, et tout les Citoyens ont passé  
La plus horrible nuit que Lon puisse s'imaginé passé dans  
en terre horrible personne ne s'oit couché sur les dix  
heures le d'uy de soir, M<sup>re</sup> perin notaire Royal a St-maur  
envoyat un courrier avec une lettre qui fut devalché  
chez M<sup>re</sup> Devoyd mais disant que cette troupe Savoyarde  
avait pillé brûlé depuis Le pont de Beauvoisin

## Document 1 : la lettre a été retranscrite mais la ponctuation d'origine a été conservée

« Le lundi 27 juillet 1789 à huit heures du soir moins un quart nous avons eu à Crémieu une alerte des plus terribles et la plus effroyable dans une nuit obscure où il pleuvait à seaux, au même instant arrive Mr Laloge vicaire à Vesillieu [Veyssillieu] natif de Crémieu, à grande course de cheval disant que dix mille hommes [de] troupe de Savoie étaient en France que la Tour du Pin et Bourgoin étaient à feu et à sang, dans cet instant, le tocsin a sonné dans toutes les églises de Crémieu, tous les citoyens se sont cru perdus toute la ville s'est armée de fusils de faux renversées de bâtons d'hallebardes de tridents en un mot tout ce que l'on a pu trouver pour se défendre on a fermé les portes de la ville et tous les citoyens ont passé la plus cruelle nuit que l'on puisse jamais passer dans des trances terribles, personne ne s'est couché, sur les dix heures et demie du soir Mr Perin notaire royal à St Marcel envoya un domestique avec une lettre qui fut décachetée chez Mr Reverdy maire, disant que cette troupe savoyarde avait pillé brûlé depuis le Pont de Beauvoisin jusqu'à Bourgoin, moi soussigné ait été témoin de la lecture de la dite lettre, cela redoubla l'effroi dans Crémieu, enfin après avoir couru toute la nuit de part et d'autre le jour arrivant à l'aube du jour on monte sur les portes de ville et on y a monté grande quantité de pierres afin de les pouvoir jeter sur l'ennemi quand il arriverait à Crémieu ; dans cette terrible nuit les femmes et enfants criaient miséricorde, la ville de Bourgoin a reçu l'alerte sur les cinq heures du soir par l'homme d'affaires de Madame de Valin qui dit la même chose ci-dessus que les Savoyards mettaient tout à feu et à sang on a sonné le tocsin, quantité de paroisses sonnait le tocsin chez eux se sont rendu à Bourgoin aux environs de huit mille armés tant en fusils qu'en faux renversées et tridents ils ont passé la nuit audit Bourgoin les officiers les ont fait boire et manger.

Le lendemain voyant que l'ennemi ne venait pas, ils se sont dispersé troupe par troupe, les malheureux ont formé un brigandage après avoir fait brûler à la place de Bourgoin tous les papiers qu'ils ont pris au château dudit Bourgoin et chez les notaires dudit lieu en terrier et autres papiers concernant le seigneur dudit Bourgoin, ils conclurent entre eux que c'était les seigneurs et nobles qui étaient la cause [de ce] qui était venu à Bourgoin et qu'il fallait faire brûler leurs châteaux comme de fait ils ont commencé à faire brûler le château de Mr de Vaux à Vaux de là ils ont pillé volé celui de Mr de Vaux à La Verpillière [La Verpillière], nota ces malheureux ont pris de force à Bourgoin Mr de Rival sous-lieutenant de la maréchaussée résidant à Bourgoin et l'ont conduit au château de Vaux le pistolet à la gorge et l'ont contraint à y mettre le feu. Le même jour 28e dudit ils sont venus chez Mr de Loras à Chamagnieu, ils n'y ont pas mis le feu mais ils ont cassé brisé volé pillé le château en un mot ils n'y ont pas laissé un clou [suit le récit du pillage ou de l'incendie de 14 châteaux locaux].

Le même jour 29e le feu a été mis au château de Mr le marquis de La Poype à Hyères il a été réduit en cendres sauf les murs d'alentour qui sont aussi noirs qu'une cheminée. Le feu y a été mis sur les dix heures du soir. »

### Vocabulaire :

**Vicaire** : prêtre qui remplace un curé.

**Faux** : outil agricole formé d'une lame d'acier fixée sur un long manche et servant à faucher les blés.

**Hallebarde** : sorte de lance portant au bout un fer découpé en forme de hache d'un côté et de croc de l'autre côté.

**Trident** : sorte de bêche à trois dents.

**Terrier** : registre dans lequel étaient conservées les traces écrites des droits seigneuriaux.

**Maréchaussée** : groupe d'hommes à cheval chargés de la sûreté publique ; c'est devenu depuis la gendarmerie.

Lyon ce 2 août 1789

W  
No  
ccc

Courant au secours, Monsieur, de ma mère et de mes enfants j'ai trouvé mes habitations dévastées ou brûlées mes gens d'affaires en fuite mes archives pillées. Dans cet état de chose ne pouvant approcher de mes possessions, ni rien fournir pour ma défense, dans l'affaire dont vous avez bien voulu vous charger pour moi pouvez vous demander et obtenir du temps. C'est à quoi je me borne à présent.

ARCHIVES DE L'ISERE

La nouvelle de cent châteaux brûlés ou dévastés dans le Lyonnais la Bresse le Mâconnais la partie du Dauphiné vous sera sûrement parvenue. L'esprit de dévastation et d'horreur triomphe peut-être dans la plus grande partie du royaume, je ne vois pas bien clairement le remède à tant de maux.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

La Poype  
M<sup>r</sup> Macoz notaire place du petit change à Lyon

Document 2 : la lettre a été retranscrite mais la ponctuation d'origine a été conservée.

« Lyon le 2 août 1789,

Courant au secours, Monsieur, de ma mère et de mes enfants, j'ai trouvé mes habitations dévastées ou brûlées mes gens d'affaires en fuite mes archives pillées. Dans cet état de chose ne pouvant approcher de mes possessions, ni rien fournir pour ma défense, dans l'affaire dont vous avez bien voulu vous charger pour moi pouvez-vous demander et obtenir du temps. C'est ce à quoi je me borne à présent.

La nouvelle de cent châteaux brûlés ou dévastés dans le Lyonnais la Bresse le Mâconnais la Franche Comté et une partie du Dauphiné vous sera sûrement parvenue. L'esprit de dévastation et d'horreur triomphe peut-être dans la plus grande partie du royaume, je ne vois pas bien clairement le remède à tant de maux.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. Signé : La Poype.

Réponse je vous prie adressée à Mr Macoz notaire place du Petit Change à Lyon. »

**QUESTIONS (document 1) :** En utilisant le document – sans hésiter à surligner ou à souligner - complétez le tableau ci-dessous (vous allez devoir parfois résumer les événements et trouver ceux qui sont les plus marquants)

Date	Que se passe-t-il ?		
<p><b>27 juillet 1789</b></p>	<p>Villes concernées ?</p>	<p>Quelles nouvelles répandues ?</p>	<p>Armes ?</p>
<p><b>28 juillet 1789</b></p>	<p>Quels châteaux sont brûlés ?</p>		<p>Pourquoi brûler les papiers ?</p>
<p><b>29 juillet 1789</b></p>			

Pour résumer, pourquoi peut-on dire que la Grande Peur est un mouvement de panique irraisonné ?

---



---



---

**QUESTIONS (document 2) :**

Qu'est-il arrivé à Mr de la Poype ?

---

Le Dauphiné est-il la seule province touchée par le mouvement ?

---

Mr de la Poype voit-il un remède à la situation ?

---